



## Communiqué du comité ONG du 30 mars 2021

### L'AFD accorde 13,5 millions d'euros de subventions aux OSC françaises et à leurs partenaires locaux de la société civile

**Le comité ONG de l'AFD du 30 mars 2021 a validé l'attribution de 13,5 millions d'euros de subventions (13 519 273 €) à 17 OSC françaises pour la mise en œuvre de nouveaux projets dont le budget global s'élève à plus de 27 millions d'euros (27 011 837 €).**

Ces projets contribuent à l'atteinte des ODD et ciblent particulièrement le développement rural et le développement des organisations de producteurs, le développement de filières durables et la protection de la biodiversité, la santé, l'éducation, le développement des industries culturelles et créatives, mais aussi la défense des libertés et des droits humains.

Plusieurs projets contribuent au renforcement des OSC françaises, de leurs pratiques, de leur expertise et de leur plaidoyer, au travers de différentes plateformes et réseaux comme la Coalition éducation, la Coalition Eau, le pS-Eau et Inter-Réseaux.

## Projets de terrain

### Migrations & Développement (M&D) – Soutenir un développement rural intégré au Maroc – phase 3

Le projet « Soutenir une développement rural intégré au Maroc » apporte une réponse aux inégalités rencontrées par les populations marocaines, favorise la mise en œuvre de la démocratie participative au niveau des territoires, et agit pour l'inclusion des jeunes et des femmes. Il s'agit de la dernière phase d'un programme de développement rural intégré, porté depuis 2014 par l'association Migrations & Développement ; l'organisation mène des actions de co-développement dans les régions de l'Atlas et l'Anti-Atlas.

Dans cette troisième phase, l'association vise les objectifs suivants : renforcer la société civile pour qu'elle contribue à l'élaboration et à la mise en œuvre de stratégies territoriales inclusives, contribuer au développement économique local en appuyant les exploitations agricoles notamment en adaptant les pratiques de production agricole au changement climatique, et produire de la connaissance et diffuser les innovations sociales favorisant un développement durable et inclusif.

Le projet bénéficie à près de 7 500 personnes, 84 partenaires de la société civile, 75 agriculteurs (soit 40 femmes et 35 hommes), deux coopératives agricoles ainsi qu'à une ferme pédagogique.

Il s'agit d'un projet de trois ans d'un montant global de 1 727 488 euros. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 950 000 euros, soit 55% du montant total du projet.

### **Equal Rights and Independant Media (ERIM) - Appuyer la société civile et les médias pour faire progresser les libertés fondamentales et l'égalité de genre au Maroc**

ERIM (ex-IREX Europe) travaille depuis 2004 sur la défense des droits humains, des médias indépendants et de la société civile. Son projet « Houqouq wa Moussawat » (des libertés et de l'égalité) vise à faire progresser les libertés d'expression, d'association et de réunion, ainsi que l'égalité de genre au Maroc. Il s'articule autour de trois principaux objectifs suivants : promouvoir les actions de plaidoyer de la société civile et des médias en faveur d'une réforme du cadre légal renforçant la protection des libertés d'expression, d'association, de réunion et de leur intersection avec l'égalité de genre, assurer le suivi de la mise en œuvre effective du cadre légal existant relatif aux libertés d'expression, d'association, de réunion et à l'égalité de genre et renforcer les initiatives d'éducation et de sensibilisation aux libertés fondamentales, à l'égalité de genre, en particulier la lutte contre les stéréotypes de genre et les violences basées sur le genre.

« Houqouq wa Moussawat » cible 45 organisations de la société civile (centrales et en régions), 100 journalistes et professionnels des médias, 25 représentants des institutions nationales et du secteur de la justice dans les régions de Rabat-Salé-Kenitra, Marrakech-Safi, Tanger-Tétouan-Al-Hoceima et Beni Mellal-Khenifra.

Le montant total du projet est de 555 000 euros pour une durée de trois ans. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 300 000 euros, soit 54% du montant total du projet.

### **ESSOR – Approches transformatrices en faveur d'une éducation inclusive et citoyenne**

Le programme « Approches transformatrices en faveur d'une éducation inclusive et citoyenne » d'ESSOR renforce l'éducation inclusive et citoyenne en Afrique. Il touche cinq pays : Tchad, Mozambique, Guinée Bissau, Brésil et France. Il prend place dans un contexte marqué par la crise de la Covid-19 qui a entraîné la fermeture des écoles et aggrave une situation déjà critique pour les systèmes éducatifs africains. Les « oubliés » de l'éducation : les filles, les enfants vulnérables et les enfants porteurs de handicap notamment, sont plus fragilisés encore.

Le projet permet de consolider les compétences collectives des acteurs publics et privés de l'éducation et de la petite enfance en faveur d'une éducation de qualité centrée sur l'enfant. Il s'attache aussi à renforcer le pouvoir d'agir des acteurs de

l'éducation formelle et non formelle pour les adolescents, en faveur d'une éducation pour toutes et tous valorisant la citoyenneté.

ESSOR s'appuie sur des méthodologies innovantes ayant fait la preuve de leur efficacité en faveur des plus vulnérables. Ces méthodes constituent la base du progrès éducatif et ont pour finalité d'investir dans le pouvoir de transformation de l'éducation.

Le projet prévoit de renforcer 50 acteurs publics et privés actifs dans le domaine de l'éducation inclusive et citoyenne et de toucher directement 3 150 enfants et adolescents dont 50% de filles, ainsi que 2000 jeunes des Hauts de France.

Il s'agit d'un projet de 3 ans doté d'un budget total de 1 911 927 euros. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 960 000 euros, soit 50% du montant total du projet.

### **Fondation Pierre Fabre – Développer des soins essentiels de qualité pour les populations démunies au Liban**

Le projet porté par la Fondation Pierre Fabre développe des soins de qualité dans onze centres de santé primaire répartis dans les différentes régions du Liban et accessibles aux populations les plus démunies. Il s'adresse à la fois aux populations libanaises vulnérables et aux populations réfugiées.

Il s'agit d'améliorer la qualité de l'offre de soins en santé primaire et la prise en charge de pathologies plus complexes (gynécologie et grossesses à risques, otorhinolaryngologie et surdité, cardiologie, ophtalmologie et rétinopathies liées au diabète non contrôlé). D'autre part, le projet favorise l'accès de la population à ces services de santé. Enfin, il propose un dispositif et des outils d'aide à la décision au bénéfice du ministère libanais de la Santé publique et permet d'améliorer la prévention des maladies.

Avec ce projet, la Fondation Pierre Fabre poursuit l'appui à son partenaire local, partenaire de longue date, l'Association libanaise des Chevaliers de Malte présente au Liban depuis 1953 où elle a développé un réseau de centres de santé primaire pour répondre aux besoins des populations vulnérables.

Il s'agit d'un projet de trois ans d'un budget total de 1 853 659 euros. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 899 273 euros, soit 49% du montant total du projet.

### **GRET : Africompost phase 3 - Appui à l'autonomisation d'un opérateur et pérennisation des initiatives de valorisation des déchets sur le District Autonome du Grand Lomé**

Le projet Africompost vise à améliorer la gestion des déchets à Lomé, au travers de la valorisation par compostage des déchets organiques. Les premières phases ont permis de mettre en place un opérateur local de valorisation des déchets, ENPRO, et de générer un dialogue pluri-acteurs sur la valorisation des déchets, désormais considérée comme un maillon essentiel de la gestion des déchets du territoire. Africompost au Togo a démarré en 2012 ; cette troisième et dernière phase permet d'autonomiser l'opérateur local et d'organiser le retrait progressif du GRET qui

l'accompagne depuis plus de dix ans. Elle vise également la pérennisation des initiatives de valorisation des déchets sur le territoire du Grand Lomé.

Le projet s'articule autour de deux axes : d'une part, assurer l'autonomie économique et juridique d'ENPRO, à travers la consolidation d'une stratégie économique et juridique appropriée ; d'autre part, accompagner le District Autonome du Grand Lomé pour identifier et opérationnaliser une stratégie de développement de la valorisation sur son territoire.

Le projet est porté par le GRET. Ses partenaires togolais sont l'opérateur local ENPRO, le District Autonome du Grand Lomé ainsi que le Centre d'Excellence Régional, Ville Durable en Afrique (CERVIDA), au sein de l'Université de Lomé.

Il s'agit d'un projet de 3 ans d'un budget total de 651 187 euros. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 200 000 euros, soit 31% du montant total du projet.

### **Habitat-Cité : Actions d'amélioration des lieux d'habitat et du cadre de vie avec et pour des femmes en situation précaire en Amérique Centrale et aux Caraïbes (Action Pour l'Habitat) – phase 2**

Le projet d'Habitat-Cité cible spécifiquement les femmes, pour les intéresser et les former aux métiers du bâtiment et renforcer leur autonomie professionnelle et financière. Il s'agit de la deuxième phase d'un programme d'amélioration de l'habitat et des conditions de vie de populations en situation précaire de zones rurales au Salvador et en Haïti. Les activités sont organisées selon trois objectifs :

- Améliorer l'habitat et contribuer aux changements sociaux : sensibilisation aux discriminations de genre, formation des artisans locaux, hommes et femmes, construction d'espaces publics communautaires et de 57 maisons, développement d'une mutuelle de solidarité et d'une coopérative de construction, soutien scolaire.
- Favoriser la souveraineté alimentaire et les activités économiques : création de jardins-potagers et de forêts comestibles, activités génératrices de revenu, reforestation, mise en place de référentiels des acquis professionnels...
- Encourager un échange de pratiques, la diffusion et la capitalisation : mise en réseau de femmes expertes et bâisseuses, événements nationaux et internationaux, diffusion de fiches de bonnes pratiques et d'outils de communication...

Cette deuxième phase est portée en consortium avec CRAterre, association qui vise à valoriser et utiliser les ressources locales pour améliorer l'habitat et les conditions de vie des populations.

Le projet accompagne des partenaires locaux : FUNDASAL au Salvador, OJUCAH et ATECO en Haïti, les habitants directement impliqués dans les activités (414 personnes au Salvador, 450 en Haïti) et 60 artisans du bâtiment formés dans le cadre du projet. Le projet bénéficie aussi aux habitants des communes concernées (7 300 au Salvador, 8 300 en Haïti), aux organisations professionnelles du bâtiment et aux acteurs institutionnels de la formation.

Le financement accordé par l'AFD est de 500 000 euros, représentant 46 % du budget global du projet, qui s'élève à 1 081 197 euros.

**Afdi - Les organisations professionnelles agricoles du Sud et françaises se mobilisent face aux enjeux des transitions démographique, écologique et citoyenne, et s'inscrivent durablement dans les espaces de gouvernances territoriaux et nationaux – Phase 2**

Le programme de l'Afdi appuie les organisations professionnelles agricoles du Sud et françaises, les aide à se mobiliser face aux transitions démographique, écologique et citoyenne, et à contribuer à la gouvernance territoriale et nationale. Le programme prévoit également un volet « veille et anticipation des crises » permettant aux organisations professionnelles de s'adapter aux différentes crises économique, climatique, sécuritaire et sanitaire auxquelles elles sont confrontées régulièrement.

Le projet s'organise autour de trois composantes : améliorer la gouvernance des organisations de producteurs (OP) et à les aider à se positionner en tant qu'acteurs des territoires, des filières, et de la construction des politiques agricoles et rurales ; améliorer la prise en compte de l'agriculture familiale africaine par les institutions publiques et professionnelles agricoles françaises ; structurer une démarche qualité au sein l'Afdi, dans une logique d'amélioration continue de son organisation, de ses pratiques et des effets de ses interventions.

Le projet cible 7 pays africains (Burkina Faso, Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Guinée, Tchad, Togo), Madagascar et la France. Les bénéficiaires du projet sont les 255 000 exploitations agricoles familiales membres d'OP partenaires dans les pays du Sud, 350 organisations professionnelles agricoles françaises et près de 10 000 apprenants et agriculteurs et agricultrices en France.

Le financement accordé par l'AFD est de 4 500 000 €, représentant 51% du budget global du programme, qui s'élève à 8 833 100 €.

**Sherpa - Développer les capacités de la société civile au Bénin, au Togo et au Sénégal, pour faire respecter par les entreprises les droits humains et le droit de l'environnement et permettre la mise en place de politiques publiques plus protectrices**

Le projet de Sherpa vise à faire évoluer le cadre législatif en matière de RSE et de respect des droits humains et environnementaux par les entreprises du Togo, Bénin, et Sénégal. Trois phases sont envisagées ; la première se concentre sur la mobilisation et le renforcement de la société civile.

Le projet appuie à la fois les OSC, les acteurs nationaux et la communauté. Il renforce les connaissances des OSC et leurs pratiques de mobilisation et de plaidoyer, sur la RSE, sur le devoir de vigilance, et sur le respect des droits humains et environnementaux par les entreprises. Sur la base d'un diagnostic sur la RSE dans les pays d'intervention, des plans d'actions et de mobilisation des acteurs publics seront élaborés et mis en œuvre par les OSC.

Trente OSC et vingt représentants d'institutions clés seront formés dans les trois pays ; une centaine de salariés et 400 personnes ressources seront sensibilisées localement. Par ailleurs, douze moyennes et grandes entreprises africaines et filiales de groupes étrangers seront suivies, dans le cadre du projet, en vue d'améliorer le respect des droits humains et environnementaux dans leurs pratiques, et au moins 6 000 travailleurs et 18 000 personnes des communautés locales, vivant autour des zones d'implantation de ces entreprises.

Le projet doit inciter quatre acteurs institutionnels à s'engager contre les violations des droits humains et environnementaux par les acteurs économiques, que vingt OSC à s'impliquer dans des stratégies de mobilisation de long terme sur ces sujets.

Le projet est porté par un consortium composé de l'association Sherpa et de RSE et Développement, en partenariat avec trois OSC locales (RSE et PED Togo, RSE et PED Bénin, La Lumière au Sénégal).

L'AFD cofinance le projet à hauteur de 335 000 euros, soit 55% du budget global de 560 000 euros. Le dispositif Initiatives OSC de l'AFD finance pour la première fois l'association Sherpa.

### **WWF – Vers une industrie du caoutchouc responsable en Asie du Sud-Est, Birmanie, Cambodge et Thaïlande**

Le projet ICARE vise à accompagner les petits producteurs d'hévéa dans leur transition vers une production durable du caoutchouc en accord avec la biodiversité et les impératifs de qualité de vie pour eux. Il contribue également à restaurer la biodiversité et à la conservation des espèces avec la création de corridors écologiques entre des aires protégées (plantation d'arbres). Le projet agit à l'échelle régionale du Grand Mékong (Cambodge, Myanmar et Thaïlande).

Il est mis en œuvre par WWF France en partenariat avec WWF-Thaïlande, WWF-Myanmar et WWF-Cambodge. D'ici 2030, WWF France et ses partenaires ont pour ambition que 50% des plantations de caoutchouc du Grand Mékong soient gérées de manière durable et que 50 000 ha de terres dégradées dans des paysages dominés par le caoutchouc soient restaurés.

Le projet accompagne des plateformes multi-acteurs dans les trois pays afin de diffuser les principes du caoutchouc naturel durable (CND). Il porte la voix des petits producteurs et de coopératives afin d'influencer des réformes politiques. Il permet de créer et de renforcer des organisations de producteurs de caoutchouc naturel durable ; de restaurer 300 ha d'espaces forestiers et de développer des activités d'agroforesterie en Thaïlande et au Myanmar.

Le projet cible 300 producteurs de caoutchouc, 20 coopératives et 5 associations de production nationales du caoutchouc naturel durable qui pourront se développer comme alternative aux grandes plantations industrielles. Le projet apporte aussi un appui aux ministères en charge de l'agriculture et l'environnement dans chaque pays et à trois institutions de recherche. Enfin, 15 entreprises du secteur du caoutchouc seront impliquées dans des plateformes collaboratives d'échanges autour de la production de caoutchouc naturel durable.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 900 000€, soit 50% du montant total du projet (1 800 000 €).

#### **Ateliers Varan et Docmonde – Impala, le film documentaire africain comme outil de sensibilisation, d'expression et de développement**

Le projet Impala souhaite accompagner l'essor du cinéma documentaire africain et soutenir le développement du secteur. Pour cela il s'attache à amplifier la circulation transnationale des films au sein de l'Afrique francophone et à faciliter la réalisation de nouveaux films et l'accès au marché international. S'appuyant sur le savoir-faire reconnu des deux membres du consortium en matière de formation, production et diffusion, et sur le renforcement et la mise en réseau de leurs douze partenaires africains, le projet Impala propose un véritable parcours depuis des ateliers de réalisation jusqu'à des rencontres internationales de coproduction. Les films de

création et d'impact ainsi réalisés et développés témoignent d'une expression indépendante des Africains sur leurs propres réalités et sont un vecteur de sensibilisation aux ODD, lors de projections à destination d'un large public africain.

Le projet se décline suivant trois axes principaux : diffuser des films documentaires africains sur des thématiques ODD auprès d'un large public de pays d'Afrique centrale et occidentale ; réaliser des courts métrages documentaires sur des thématiques ODD par de jeunes auteurs africains ; accompagner de nouveaux projets de longs métrages documentaires, depuis l'écriture jusqu'à la mise en coproduction internationale.

Au global, ce projet prévoit de toucher près de 144 000 spectateurs et d'accompagner 113 professionnels. Il concerne les pays suivants : Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Burkina Faso, Bénin, Togo, Cameroun, Centrafrique, République du Congo, RDC et Gabon. Ce projet est prévu pour une durée de 3 ans. Le montant total du projet s'élève à 666 666 €, dont 400 000 € (60%) sont financés à l'AFD.

### **Echanges avec Dogondoutchi – Développement du maraîchage par irrigation, Niger (phase 2)**

Le projet dote trois communes du département de Dogondoutchi au Niger (Dankassari, Dogonkiria et la commune urbaine de Dogondoutchi) de périmètres de maraîchage irrigué, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire des habitants. La première phase du projet entre 2016 et 2019 a permis l'irrigation en continu (12 mois sur 12) de 33 hectares de maraîchage sur quatre sites de la commune urbaine de Dogondoutchi.

Pour la suite des actions, il prévoit de créer ou d'améliorer sept sites de maraîchage irrigués toute l'année, à l'aide de 3 forages profonds, avec des pompes alimentées par énergie solaire. Le projet renforce en parallèle les organisations professionnelles et proposent aux maraîchers des formations agricoles et des formations à l'exploitation et à la maintenance des équipements. Ces formations incluent le prélèvement de la redevance afin d'assurer la pérennité des installations. La Fédération des coopératives maraîchères du Niger délivrera des formations en maraîchage. Enfin, le projet accompagne l'augmentation de la production agricole avec des actions en faveur de la planification familiale, de la lutte contre le déboisement par la fourniture de réchauds à gaz et l'augmentation des cultures pluviales traditionnelles, mil et niébé.

Les partenaires nationaux sont le RAIL (Réseau d'Appui aux Initiatives Locales), la Fédération des Coopératives maraîchères du Niger (FCMN) qui regroupe les organisations professionnelles agricoles. Les collectivités locales des trois communes couvertes par le projet sont également très impliquées.

La subvention octroyée par l'AFD est de 319 000 euros, soit 47,5% du projet de 668 000 euros. Le cofinancement est apporté par le gouvernement du Niger.

### **Fondation Abbé Pierre – Un logement digne pour toutes et tous à Madagascar**

Antananarivo connaît une forte croissance urbaine et attire des populations venues de tout le pays en quête d'emploi, de revenus et d'accès aux services comme l'éducation et la santé. 68,5 % des habitants et habitantes des quartiers ciblés par le projet ne sont pas originaires de la ville. Les ménages défavorisés de ces quartiers, très densément peuplés, ont développé un habitat « spontané ». La marginalisation des quartiers précaires contribue à une forme de déni des droits de leurs habitants et habitantes, en créant chez eux et elles un sentiment d'abandon et de rejet.

Le projet mis en œuvre par la Fondation Abbé Pierre et ses partenaires à Madagascar vise à améliorer les conditions de logement et la mobilisation sociale des habitants et habitantes des bas quartiers de la capitale. Pour ce faire, le projet s'articule autour de trois dimensions très complémentaires. La première consiste en la conception et la mise en œuvre d'un modèle aménagement et d'habitat social par et pour les habitants, grâce à la reconstruction et la réhabilitation des logements, avec des matériaux et techniques innovantes et bien adaptées, la formation à l'agriculture urbaine, le financement de micro-projets collectifs et une démarche de planification urbaine participative sur des zones d'aménagement solidaire à l'échelle de micro-quartiers. La deuxième dimension est celle du plaidoyer en faveur d'un changement de regard et de politiques vis-à-vis de ces quartiers et leurs habitants, grâce à la production de données avec les habitants et habitantes, la capitalisation des démarches d'intervention participatives et l'organisation d'ateliers de réflexion avec les pouvoirs publics. La troisième dimension est le renforcement des acteurs associatifs investis dans l'urbain social, notamment l'accompagnement de l'Association Fonenana Mendrika récemment créée pour en garantir la solidité et la pérennité.

Le projet bénéficiera directement à 900 ménages soit 4500 personnes, ainsi qu'aux partenaires associatifs renforcés et aux agents administratifs impliqués.

La subvention accordée par l'AFD s'élève à 540 000 €, soit 49% du montant total du projet de 1,1M€.

## **Intérêt général**

### **Coalition Éducation – les OSC françaises engagées pour l'éducation dans le monde**

Lancée en 2015, la Coalition Éducation rassemble les OSC françaises engagées pour l'éducation dans le monde et promeut une éducation de qualité pour toutes et tous avec une société civile française davantage structurée et unifiée. La coalition mène par ailleurs un dialogue approfondi et régulier avec les pouvoirs publics ; l'un des engagements de la Coalition Education vise à faire de l'éducation une priorité de la politique de solidarité internationale de la France. Le projet vise donc principalement à consolider une expertise française diversifiée sur les enjeux éducatifs par les échanges entre pairs travaillant en étroite association avec un réseau de partenaires français et internationaux élargis (société civile des pays du sud, des pays donateurs et des organisations internationales).

La Coalition Éducation est également le relai français de la Campagne Mondiale pour l'éducation ce qui lui permet, pour cette troisième phase, de consolider une dimension internationale.

Il s'agit d'un projet de 3 ans pour un budget total de 628 480 euros. Le cofinancement accordé par l'AFD s'élève à 326 000 euros, soit 52% du montant total du projet.

### **GRET – Coalition Eau : programme 2021-2024**

La Coalition Eau, créée en 2007, représente aujourd'hui la voix unifiée de 30 ONG françaises du secteur et porte leurs messages auprès des décideurs en faveur d'un accès universel et durable à l'eau potable et à l'assainissement, en priorité pour les plus vulnérables, tout en préservant les ressources en eau.

Ce projet finance le programme 2021-2024 de la Coalition Eau. Il a pour premier objectif de contribuer à l'élaboration de politiques publiques et au respect des engagements pris en matière d'eau et d'assainissement, en portant la voix des ONG françaises dans différents processus en France et à l'international. Par ailleurs, à travers l'animation de cet espace collectif, le programme souhaite fédérer les organisations de la société civile du secteur en France et produire de l'expertise pour soutenir et valoriser leurs propositions. Cette expertise doit également permettre de renforcer les connaissances et les capacités des ONG françaises sur des sujets-clés. Enfin, il s'agit de développer des partenariats avec les réseaux de la société civile du secteur en Afrique de l'Ouest et du Centre pour renforcer leurs capacités de plaidoyer et favoriser les mobilisations collectives.

Ce projet de trois ans est d'un montant de 1 151 000 euros. Le cofinancement apporté par l'AFD s'élève à 650 000 euros, ce qui représente 56 % du montant total du projet.

### **Inter-réseaux Développement rural – Informer, apprendre, transmettre en réseau sur le développement agricole et rural en Afrique**

Créée en 2005, l'association Inter-réseaux Développement rural compte aujourd'hui 48 membres. Elle réunit des organisations et des personnes d'horizons variés, d'Europe et d'Afrique, rassemblées par le débat et l'échange dans le cadre de leurs actions pour le développement agricole et rural en Afrique. Cette diversité de compétences et de points de vue est l'une des forces de ce réseau, qui se situe au carrefour d'institutions diverses (ONG, organisations professionnelles, instituts de recherche, consultants, partenaires financiers, décideurs politiques).

Le projet vise à faciliter la diffusion d'une information pertinente sur le développement rural, à l'attention de la communauté d'acteurs en Europe et en Afrique. Il contribue aussi à la production et à la valorisation de connaissances issues des organisations paysannes et rurales et de leurs partenaires. Enfin, Inter-réseau facilite la préparation d'articles ou d'analyses, fruit d'un travail collectif des membres et de leurs partenaires ; ces articles sont relayés dans les publications clés d'Inter-réseaux (Grains de Sel et Synthèses d'Inter-réseaux notamment) et de ses membres. L'ensemble de ces actions est complété par le renforcement et l'animation du réseau d'Inter-réseaux, qui favorise le partage et le croisement des regards, des expériences et des compétences collectives.

Ce projet de trois ans est d'un montant de 2 040 000 euros. Le cofinancement apporté par l'AFD s'élève à 840 000 euros, ce qui représente 41% du montant total du projet.

### **pS-Eau – Les 1 % solidaires au service initiatives des ONG**

L'atteinte des Objectifs de développement durable (ODD) ne peut se concevoir par secteur mais de manière transversale et avec une interconnexion entre les différents secteurs, énergie, eau potable, assainissement, déchets, etc. Or, aujourd'hui, la plupart des dispositifs de financement existants s'inscrivent dans une vision sectorielle stricte. C'est le cas des dispositifs 1 % Eau, 1 % Déchets et 1 % Energie, qui permettent bien de soutenir la coopération décentralisée dans les services de base, mais peinent à favoriser pas les interventions mixtes.

L'objectif du projet est donc de renforcer l'accès aux services essentiels des populations des pays à faibles revenus par une mobilisation accrue des OSC et des collectivités françaises et de leurs partenaires via les « 1 % solidaires » au travers d'une approche intégrée. Pour atteindre cet objectif, le projet prévoit de mettre en place un consortium d'OSC portant une vision intégrée des services de base et une animation conjointe des 1 %. Il prévoit également de renforcer les connaissances techniques et les capacités méthodologiques des acteurs de la coopération décentralisée menant des actions intégrées d'amélioration des services de base.

Le projet est piloté par un consortium composé de trois collectifs thématiques multi-acteurs : le pS-Eau pour l'eau et l'assainissement, Amorce pour les déchets et le réseau Cicle pour l'énergie, et de la Conférence inter-réseaux régionaux multi-acteurs (CIRRMA). Le chef de file du consortium est le pS-eau.

Le montant du projet est de 1 083 000 euros. La subvention de l'AFD est de 600 000 euros, ce qui représente 55 % du montant du projet.